

# OPÉRATION CHECK TON VÉLO !

## Vos sorties vélo en toute sécurité



## De la roue à la route, préparons ensemble vos sorties vélo !

Le Département de la Charente-Maritime et ses partenaires facilitent vos initiatives de sorties scolaires grâce à 3 propositions d'ateliers :

- **Atelier d'auto-contrôle technique**
- **Atelier d'auto-réparation**
- **Atelier savoir-rouler à vélo**

**Plus d'infos :**

Département de la Charente-Maritime  
Service Nouvelles Mobilités et Transports  
[velo-quotidien@charente-maritime.fr](mailto:velo-quotidien@charente-maritime.fr)  
05 46 31 37 66



## FICHE D'AUTOCONTRÔLE TECHNIQUE DES VÉLOS

- Capacité maximale : 1 classe
- Durée de l'atelier : ½ journée ou plus en fonction de l'état des vélos

L'enjeu est de faire découvrir aux jeunes un moyen de transport alternatif à l'usage de la voiture individuelle. La vérification du bon état des vélos est toutefois un préalable pour veiller à la sécurité des usagers. Aussi l'objectif de ce 1er atelier est de contrôler plusieurs points sur les vélos des élèves. Cela permet de détecter d'éventuels problèmes et d'anticiper les dysfonctionnements.

### **Nombre d'intervenants :**

- ✓ 2 à 4 pour interagir avec les élèves
- ✓ 3 groupes d'élèves d'une classe équitablement répartis durant la demi-journée

### **Descriptif de l'atelier :**

- Vérifier les éléments de sécurité obligatoire sur les vélos
- Informer, conseiller sur les éléments facultatifs de sécurité
- Vérifier les éléments indispensables pour rouler en sécurité

### **Matériel nécessaire à l'atelier :**

- Les vélos des collégiens
- 2 tables et 4-5 chaises
- Arceaux vélo ou barrière vauban ou mur (avec possibilité de poser les vélos) jouxtant l'atelier
- Vestiaires ou toilettes avec un point d'eau.

*(Fiche d'autocontrôle en annexe)*

## FICHE D'AUTORÉPARATION BASIQUE DES VÉLOS

→ Capacité maximale : 1 classe

→ Durée de l'atelier : ½ journée ou plus en fonction de l'état des vélos

Une chambre à air crevée, un pneu détérioré, des patins de freins usés, une chaîne qui déraile peuvent constituer un frein à l'utilisation du vélo. En apprenant à réparer leur vélo eux-mêmes, les élèves pourront gagner en autonomie et pratiquer dans de bonnes conditions. Avec cet atelier, les jeunes apprendront les premières réparations. Ils auront de meilleures connaissances concernant le fonctionnement de leur vélo, ce qui leur permettra de détecter d'éventuels problèmes et d'anticiper les dysfonctionnements.

### **Nombre d'intervenants :**

- ✓ 2 à 4 pour interagir avec les élèves
- ✓ 3 groupes d'élèves d'une classe équitablement répartis durant la demi-journée

### **Descriptif de l'atelier :**

- Régler les vélos des collégiens pour qu'ils soient bien positionnés,
- Réaliser un check-up de l'ensemble des éléments obligatoires sur un vélo (catadioptres, éclairage, sonnette),
- Savoir gonfler ses pneus et/ou réparer une crevaison,
- Régler les freins et/ou les réparer en fournissant le matériel de remplacement des éléments défectueux,
- Régler les dérailleurs et/ou la patte de dérailleur arrière et/ou changer les gaines, câbles et embouts de gaine et de câble en fournissant le matériel de remplacement des éléments défectueux,
- Dévoiler une roue, si toutefois elle est réparable.

### **Matériel nécessaire à l'atelier :**

- Les vélos des collégiens,
- Le matériel nécessaire pour équiper réglementairement les vélos et remplacer les éléments défectueux,
- 3 tables et 6-8 chaises,
- Arceaux vélo ou barrière vauban jouxtant l'atelier.
- Vestiaires ou toilettes avec un point d'eau.

## FICHE APPRENTISSAGE DU SAVOIR ROULER À VÉLO

→ Capacité maximale : 1 classe

→ Durée de l'atelier : 1 ou plusieurs séances d'une demi-journée

Le vélo étant un véhicule à part entière, les cyclistes comme les automobilistes doivent respecter le code de la route. Cet apprentissage a pour objectifs de sensibiliser les jeunes à la signalisation routière et particulièrement au code de la route appliqué aux vélos.

En pratique, ils apprendront à adopter les bons comportements pour rouler en toute sécurité sur un parcours d'apprentissage en milieu sécurisé.

### **Nombre d'intervenants :**

- ✓ 2
- ✓ 2 groupes d'élèves d'une même classe répartis durant la demi-journée

### **Descriptif de l'atelier**

- Partie théorique en salle
  - Présentation des panneaux de signalisation spécifiques au vélo,
  - Quiz sur le code de la route.
- Partie pratique en milieu sécurisé sur un parcours d'apprentissage
  - S'équiper : casque / vestimentaire,
  - Rappeler les fondamentaux : propulsion, équilibre, freinage,
  - Comportements à adopter pour circuler en toute sécurité sur un parcours aménagé (giratoire, tourne à gauche, double sens cyclable, etc.),
  - Conduite en groupe, règles à respecter.

### **Matériel nécessaire à l'atelier**

- Une salle avec un écran pour la projection sur le code de la route et les quiz,
- Les vélos des collégiens,
- Un espace ouvert, type cours de collège ou terrain de handball où il est possible d'installer un parcours avec panneaux, plots, chaînes, tracés (peu nombreux) avec des bombes de peinture temporaires,
- Vestiaires ou toilettes avec un point d'eau.

## FICHE ATELIER DE LUTTE CONTRE LE VOL DE VELOS

- Capacité maximale : 40 à 50 vélos
- Durée de l'atelier : ½ journée

Depuis le 1 janvier 2022 on compte 1366 vols de vélos chaque jour en France, pour un total de 348 761 vélos volés au 12 septembre 2022 (source : compteur.net - estimation basée sur les derniers chiffres publics connus).

Près de 100 000 sont retrouvés, sans pouvoir être restitués à leur propriétaire, la plupart du temps faute d'identification (source : véloperdu.fr). Ainsi, il apparaît utile de présenter tous les moyens pour lutter contre le vol de son vélo. Cet atelier a donc pour objectif d'informer les collégiens sur les gestes simples à effectuer et les choix à opérer pour éviter le vol de leur vélo.

### **Nombre d'intervenants :**

- ✓ 3 ou 4

### **Descriptif de l'atelier :**

- Le marquage et l'enregistrement du vélo marqué dans le fichier national unique des cycles identifiés (Fnuci).
- Un atelier interactif et pratique incluant l'attache d'un vélo et le bris d'antivols ne présentant pas un niveau de protection satisfaisant.
- La présentation de vidéos de voleurs de vélos.
- Des conseils sur les antivols présentant un niveau de protection satisfaisant validé par un organisme indépendant.
- Des dépliants sur le marquage des vélos et sur les antivols, ainsi qu'un flyer pour savoir bien attacher son vélo, sans oublier les conseils pour ne pas se le faire voler.

### **Matériel nécessaire à l'atelier**

- Les vélos des collégiens,
- 2 tables, 6-8 chaises, 2 grilles pour exposer des grandes affiches,
- Arceaux vélo ou barrière vauban jouxtant l'atelier,
- Rallonge électrique multiprises,
- Accès wifi.

## FICHE INITIATION AU CYCLOBUS

- Capacité maximale : 16 collégiens
- Durée de l'atelier : ½ journée

Le Cyclobus est un ramassage scolaire à vélo. C'est une solution collective pour parvenir au développement de l'écomobilité scolaire. Cet atelier a pour objectifs d'initier les collégiens aux déplacements à vélo en groupe et à développer leur autonomie personnelle en situation réelle dans le trafic. Cet apprentissage peut faire partie du programme « savoir rouler à vélo ».

### **Nombre d'intervenants :**

✓ 3

### **Descriptif de l'atelier :**

#### **• Dans l'enceinte de l'établissement :**

- Évaluation des collégiens,
- Parcours d'apprentissage du code de la route appliqué au vélo,
- Savoir circuler en groupe.

#### **• À l'extérieur de l'établissement**

- Mise en pratique avec un déplacement en groupe sur un trajet préalablement établi par les intervenants (à distance) et/ou l'équipe enseignante ou ensemble.

### **Matériel nécessaire à l'atelier**

- Les vélos des collégiens,
- Un espace ouvert, type cours de collège ou terrain de handball,
- Une salle pour la projection de documents sur le code de la route,
- Vestiaires ou toilettes avec un point d'eau.

## AUTOCONTRÔLE TECHNIQUE + AUTORÉPARATION BASIQUE +SAVOIR ROULER À VÉLO

- Capacité maximale : 1 classe
- Durée de l'atelier : 2 journées

Des collèges organisent durant l'année scolaire des sorties à vélo pour quelques-unes de leurs classes, sorties d'une ou plusieurs journées avec un projet pédagogique travaillé durant l'année. Ce « pack sortie à vélo » propose trois types d'ateliers en amont des sorties pour que le groupe enseignant-élèves puissent utiliser ce mode de transport écologique dans de meilleures conditions de sécurité.

### **Nombre d'intervenants :**

- ✓ 2 ou 3

### **Descriptif de l'atelier**

#### ***1ère journée***

*Matin :*

- Autocontrôle technique des vélos

*Après-midi :*

- Partie théorique en salle

- Présentation des panneaux de signalisation spécifiques au vélo,
- Quizz sur le code de la route

- Partie pratique en milieu sécurisé sur un parcours d'apprentissage

- S'équiper : casque / vestimentaire,
- Rappeler les fondamentaux : propulsion, équilibre, freinage,
- Comportements à adopter pour circuler en toute sécurité sur un parcours aménagé

(giratoire, tourne à gauche, double sens cyclable, etc.).

#### ***2ème journée***

*Matin :*

- Autoréparation des vélos (1 semaine ou plus, après la 1ère journée pour que les parents puissent acheter les pièces manquantes ou trop usées des vélos contrôlés la 1ère journée).

### *Après-midi :*

- Savoir rouler en groupe
  - En milieu sécurisé au sein du collège : consignes, simple et double file, distance de sécurité etc.,
  - À l'extérieur de l'établissement : mise en pratique avec un déplacement en groupe sur un trajet préalablement établi par le collège ou par les intervenants (à distance) ou ensemble.

### **Matériel nécessaire à l'atelier**

- Les vélos des collégiens,
- Une salle avec un écran pour la projection sur le code de la route et les quizz,
- Un espace ouvert sécurisé avec des barrières vauban pour poser les vélos., type cours de collège ou terrain de handball où il est possible de faire des tracés (peu nombreux) avec des bombes de peinture temporaires,
- L'impression des fiches de contrôle de vélos qui seront envoyées par les associations en amont, à charge du collège de faire remplir ces fiches avec le nom et le prénom des élèves
- Mise à disposition du parking vélo ou d'un espace sécurisé avec des arceaux vélo ou des barrières vauban pour poser les vélos,
- Vestiaires ou toilettes avec un point d'eau.

## Annexe

### Fiche autocontrôle technique des vélos

<b>ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE</b>			
<b>Accessoires obligatoires</b>	<b>Présent</b>	<b>Absent</b>	<b>Observations</b>
Catadioptré avant			
Éclairage avant			
Sonnette			
Réflecteurs pédales			
Réflecteurs latéraux			
Réflecteurs arrière			
Eclairage arrière			

<b>VÉRIFICATION DES ÉLÉMENTS INDISPENSABLES POUR ROULER EN SÉCURITÉ</b>				
<b>Éléments du vélo</b>		<b>Conforme</b>	<b>À réparer</b>	<b>Observations</b>
<b>Les freins</b>	Avant			
	Arrière			
<b>Les roues</b>	Serrage			
	Gonflage			
	État des pneus			
	Voile			
<b>Repères de Sécurité</b>	Tige de selle			
	Potence à plongeur			
<b>Cintre</b>	Bouchons aux extrémités			